



Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la
région Occitanie






A retenir

- MILDIU** Pression forte + sorties de symptômes + nouvelles contaminations dès 3mm : les voyants sont au rouge
- BLACK-ROT** Attention risque important à l'approche du stade « Nouaison »
- FLAVESCENCE DOREE** Les dates de T1 sont connues. Consultez les informations réglementaires en fin de bulletin.

Annexe : Réglementation « abeille »

MÉTÉO

Prévisions du 13 au 18 juin 2018

	Mer 13	Jeu 14	Ven 15	Sam 16	Dim 17	Lun 18
Températures	15 22	13 22	14 23	15 23	14 22	13 25
Tendances						

STADES PHENOLOGIQUES

Cépages	Stades
Négrette	23
Syrah	25-29
Cab. F	23
Gamay	25-29
Cot	25-29

Rappel des stades (Eichhorn et Lorenz):

Stade 23 : Pleine floraison – 50 % chute des capuchons
Stade 24 : 50 – 80 % de floraison
Stade 25 : Fin de floraison
Stade 27 : Nouaison
Stade 29 : Grain de plomb

La floraison est terminée dans les situations les plus précoces mais s'éternise dans de nombreux cas. L'étalement de la floraison montre des situations très hétérogènes entre parcelles et à l'intérieur même des parcelles.

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :

Chambre d'agriculture de Hte-
Garonne, Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Vinovallée
Cave de Fronton

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble

Sur les témoins non traités, la sortie de taches sur feuilles est importante et toutes les grappes sont touchées.

Sur le vignoble, de manière globale, quelques taches sur feuilles sont observées. Dans certains cas où un défaut de gestion a été mis en évidence, la situation est plus problématique et d'importantes sorties sur feuilles sont recensées, les grappes sont aussi touchées.

• Données de la modélisation

- × **Potentiel Système** : Calcul à partir des données radar : Labastide St Pierre, Villemur ; et de stations météo fixes : Fronton, Vacquiers

Situation J-7 à J :

A ce jour, la pression exercée par le mildiou est moyenne à forte. **Des contaminations de masse ont été modélisées les 5, 10 et 11 juin sur l'ensemble des secteurs.** Ces contaminations ont pu être localement fortes notamment sur le secteur de Pompignan.

Les taches issues des contaminations des 28-30 mai devraient être visibles.

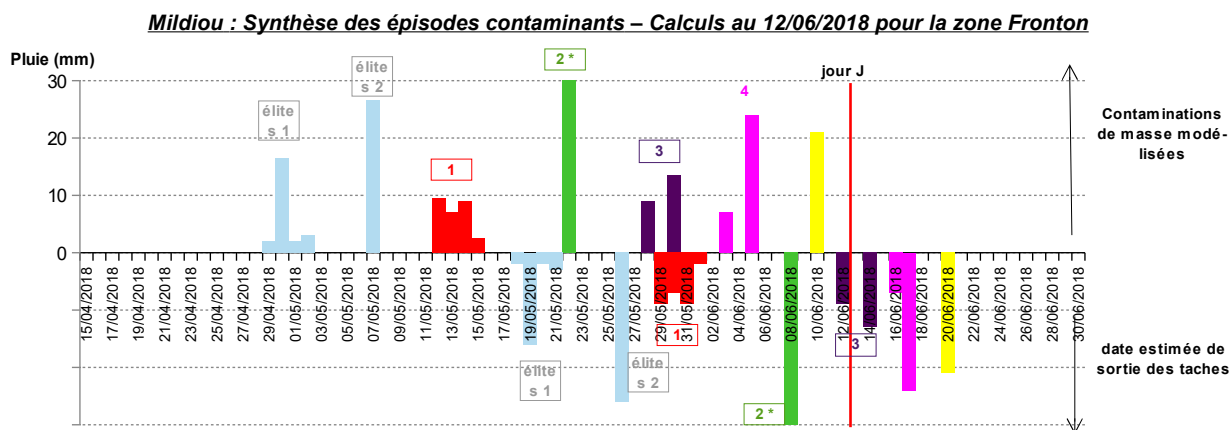
Simulation J à J+10 :

Le risque de contamination par le mildiou va poursuivre sa hausse et devenir fort sur toute la zone. **Des contaminations de masse sont modélisées dès 3 mm sur tous les secteurs.**

La sortie des taches issues des contaminations de masse du 5 juin devrait survenir autour du 17 juin et celles du 10 juin autour du 20 juin. Le temps d'incubation modélisé est toujours d'une dizaine de jours.



Mildiou sur grappe_8 juin 2018_CA81



Synthèse réalisée à partir des données de la modélisation et des suivis de parcelles du réseau de surveillance :

Les données de la modélisation permettent d'identifier les pluies contaminantes et les suivis en parcelles confirment les dates de sorties de taches.

La contamination de masse et la sortie des taches correspondante sont identifiées par une couleur et un numéro identiques

La hauteur des histogrammes est proportionnelle à la hauteur de la pluie contaminante
numéros encadrés = sortie de taches confirmées par les observations sur le réseau de surveillance

*pluies du 22 mai : contaminations de masse probables sur les secteurs concernés par les orages

Évaluation du risque : La pression est forte et des contaminations sont possibles lors de chaque pluie. La présence de taches sporulées au vignoble, ajoute un facteur de risque supplémentaire (repiquages) malgré une fin de semaine plus clémente en termes de pluies. Surveillez l'évolution des prévisions météorologiques ainsi que l'état sanitaire de vos parcelles car des contaminations sont encore en incubation.

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires.

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

Au vignoble, la situation sanitaire reste globalement maîtrisée. Des suspicions de taches fraîches sont recensées et il est important d'aller voir les parcelles pour le confirmer.

Les parcelles de Négrette restent les plus atteintes.

Sur les TNT, les symptômes progressent sur feuilles (symptômes en coup de fusil) et sont présents sur grappes.

Évaluation du risque : Chaque pluie peut être synonyme de contamination et les grappes sont dans une phase de plus grande sensibilité qui est maximale à la nouaison.

Soyez donc vigilants au risque de nouvelles contaminations et de repiquages sur parcelles atteintes.



Dégâts de black-rot sur témoin non traité_11 juin 2018_CA81

OÏDIUM (*Uncinula necator*)

• Éléments de biologie

La phase de sensibilité maximale est identifiée de la floraison à la fermeture de grappe.

Situation au vignoble : toujours aucun symptôme observé à ce jour sur le réseau de surveillance.

Évaluation du risque : La période de sensibilité maximale qui débute à la pré-floraison (stade 17) est en cours. A partir de ce stade, il existe un risque de contamination jusqu'à la fermeture de la grappe.

BOTRYTIS (*Botrytis cinerea*)

• Éléments de biologie

Les grappes peuvent être contaminées par le champignon dès la floraison. Celui-ci peut pénétrer à l'intérieur des jeunes grappes à la faveur des blessures faites par la chute des capuchons floraux. A ce moment là, le champignon peut rester latent jusqu'à la véraison, stade auquel les baies deviennent réceptives.

Le développement du champignon est dépendant de nombreux facteurs :

- de la sensibilité variétale ;
- de la climatologie de la campagne ;
- du déroulement de la floraison. Les capuchons floraux et autres débris végétaux peuvent, par exemple, être colonisés par le champignon et rester emprisonnés dans la grappe. Ils pourront alors être à l'origine d'une attaque ultérieure sur les baies ;
- de la prophylaxie mise en œuvre sur les parcelles. A savoir, :
 - la maîtrise de la vigueur,
 - l'aération des grappes et la création d'un microclimat défavorable au champignon,
 - la limitation des portes d'entrée par une bonne gestion du risque vers de grappe et oïdium.

• Situation au vignoble

Des symptômes importants de **Botrytis sur feuilles** sont toujours signalés en toutes situations. Ils peuvent parfois même atteindre les jeunes grappes.

Même s'ils sont plus réguliers que lors des campagnes précédentes, ces symptômes sont « habituels » pour la période et sont favorisés par des conditions humides et fraîches. Elles ne présument en rien de la virulence du champignon plus tard sur grappes.

Différents facteurs de risque se combinent : conditions très humides, forte charge, chute difficile des capuchons floraux, présence de vers de grappe.

Évaluation du risque : Une surveillance spécifique du botrytis ne se justifie que pour les situations où les facteurs de risque sont présents. Le stade de chute des capuchons (fin de floraison) est en cours dans certaines situations voire dépassé dans les situations les plus précoces.

VERS DE LA GRAPPE

• Situation au vignoble

Les captures d'Eudémis restent nulles.

Quelques glomérules sont observés de manière ponctuelle.

• Données de la modélisation

Le stade L5 est le stade dominant dans les populations. Il est trop tôt pour identifier un début de deuxième vol.

Évaluation du risque : Les glomérules sont visibles. Il est donc temps de procéder à leur comptage afin d'évaluer le niveau de risque encouru pour la prochaine génération. Surveillez attentivement vos parcelles

Un dépassement du seuil de nuisibilité sur la base de vos comptages de glomérules en fin de G1 implique une gestion précoce de la G2 au moment de la période des éclosions.



Glomérule sur inflorescence
Photo CA 81

Pensez à renouveler les capsules de vos pièges.

Seuil de nuisibilité : 50 glomérules pour 100 inflorescences dans la majorité des situations

Dans des cas de sensibilité extrême avec un cépage tel que la Négrette, ce seuil est abaissé à 30 glomérules pour 100 inflorescences.

(hors confusion sexuelle, à moduler en fonction du potentiel de récolte)

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

• Situation au vignoble

Des larves sont visibles, mais les populations restent faibles.

Quelques grillures sont visibles sur Côt et Fer.



Cicadelle vert : Adulte (en haut)
1^{er} stade larvaire (en bas)
Photos IFV



Évaluation du risque : Risque ponctuel pour l'instant. Surveillez vos parcelles.

La surveillance doit se porter sur les populations larvaires de deuxième génération qui seront observables courant juin.

Rappel : la gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Ce ne sont pas les adultes, que l'on observe plus facilement car ils volent dans les parcelles, qui sont à l'origine des dégâts de grillure qui peuvent se développer en cas de forte infestation.

Biologie et description des symptômes

La cicadelle verte hiveme hors des parcelles de vignes et regagne le vignoble au printemps. Les femelles vont alors pondre à l'intérieur des feuilles de vignes pour donner les larves de première génération. 5 stades larvaires vont se succéder avant de donner les adultes de première génération, généralement en juin. 2 à 3 générations supplémentaires vont alors s'enchaîner jusqu'à l'automne.

Les larves se situent sur la face inférieure des feuilles. Elles peuvent être blanches, roses ou vertes, se déplacent « en crabe » de manière rapide mais ne sautent pas (à la différence des larves de la cicadelle de la flavescence dorée). Le premier stade mesure à peine 1 mm pour atteindre 3 mm au cinquième stade.

Les ébauches des ailes apparaissent dès le 4^e stade. Les symptômes causés sont appelés des grillures. Il s'agit de rougissement sur cépages rouges et de jaunissement sur cépages blancs délimités par les nervures. Ces rougissements/jaunissements partent du bord de la feuille et progressent vers le centre. Par la suite, les parties colorées peuvent se dessécher.

Seuil de nuisibilité (printemps) : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉE

- **Situation au vignoble** : Les premières éclosions ont été repérées autour du 18 mai dans nos cages d'émergence et elles semblent s'étaler.

Évaluation du risque : L'ensemble des informations réglementaires relatives à la lutte obligatoire contre la cicadelle vectrice de la Flavescence dorée sont disponibles sur le site de la DRAAF Occitanie.

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Sante-de-la-vigne>

Les dates retenues pour le **T1 larvicide** sont les suivantes : **du 15 juin au 25 juin 2018**

Le T2 est à renouveler à 14j du T1 en conventionnel et à 10j du T1 en AB.

AUTRES OBSERVATIONS

Comme chaque année en période de floraison, des **mélighètes** sont observées sur les inflorescences. Il s'agit de petits coléoptères noirs se nourrissant du pollen de nombreux végétaux.

Les mélighètes sont des ravageurs bien connus du colza. Leur présence sur vigne ne semble qu'opportuniste et essentiellement liée à la présence d'une source de nourriture (le pollen des inflorescences). Elles peuvent être considérées comme sans danger pour la vigne et le déroulement de la floraison.



Mélighètes sur inflorescence - Photos IFV et CA 81

Les pollinisateurs, abeilles, syrphes notamment, sont très présents dans les parcelles en cette période de floraison.

Le prochain BSV Vigne Fronton paraîtra le mardi 19 juin 2018

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne, la Cave de Fronton et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.



Les traitements contre la cicadelle de la flavescence dorée débutent. La vigilance s'impose pour ces interventions.

La réglementation "abeille" s'applique aussi pour les traitements obligatoires !

- ATTENTION -

Vignes et inter-rangs en fleurs : les abeilles visitent les parcelles pour récolter le pollen de vigne mais également pour butiner les fleurs des enherbements et des bordures.



RAPPEL RÉGLEMENTATION ET BONNES PRATIQUES

Avant le traitement :

Les **enherbements fleuris** de l'inter-rang et des bordures attirent les pollinisateurs sur les parcelles. Avant l'application d'un traitement insecticide il est impératif de **broyer ou détruire les parties aériennes des fleurs** pour préserver les insectes auxiliaires (*arrêté du 28 novembre 2003*).

Si un rucher est placé à proximité des vignes, **informez dès que possible l'apiculteur** des traitements que vous allez réaliser. Il pourra ainsi déplacer ses colonies si le risque d'exposition des abeilles est trop élevé.

Réalisation du traitement :

Utilisez un insecticide portant une des **mentions « abeille »**, autorisé pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles. Attention, cette mention ne veut pas dire que le produit est inoffensif pour les pollinisateurs, sa toxicité est seulement moins élevée, il faut donc l'utiliser avec précaution.

Ne traitez qu'en dehors de la présence d'abeilles. Pour cela observez votre parcelle pour vous assurer de l'absence d'insectes pollinisateurs sur les fleurs du vignoble. La période d'activité des abeilles au cours d'une journée dépend des conditions extérieures (luminosité, température, pluie). Attention, au mois de juin les pollinisateurs peuvent être actifs sur une plage horaire importante. **Privilégiez un traitement le soir** quand les butineuses sont rentrées à la ruche.

Veillez à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette). **Évitez la dérive des produits** (force du vent, respect des zones non traitées, etc.) car beaucoup d'abeilles sauvages nichent dans les abords directs des parcelles.

Il est interdit de réaliser un **mélange** comportant un pyréthrianoïde avec un fongicide de la famille des triazoles (IDM). L'insecticide doit être appliqué en premier, avec un délai de 24h minimum avant l'application fongicide (*Arrêté du 7 avril 2010*).

Merci de diffuser largement ces recommandations et rappels réglementaires aux conseillers, techniciens et viticulteurs de vos réseaux. L'application de ces préconisations contribue à limiter les risques pour les pollinisateurs et préserver le travail des apiculteurs.

Pour en savoir plus :

consultez la brochure "[Pratiques agricoles et protection des pollinisateurs](#)"

ou la note nationale BSV [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#)



Association de Développement de
l'Apiculture en Nouvelle Aquitaine

Ce message est diffusé en partenariat avec l'ADA NA.